



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## La Poste

Question écrite n° 73822

### Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de La Poste d'étendre sa gamme de services financiers au crédit à la consommation et à l'assurance-dommage. Ce projet suscite à juste titre de vives inquiétudes de la part des agents généraux d'assurances, dans un marché très concurrentiel, qui pourrait ainsi se trouver déstabilisé, car il est à noter que La Poste bénéficie d'avantages importants tels que l'abattement de 85 % sur les bases de la taxe professionnelle et de la taxe foncière, ce qui viendrait fausser le jeu de la concurrence. Dans le même temps, la mission de service public qu'elle remplit fait de plus en plus défaut dans les zones rurales, conséquence directe d'une recherche exclusive de rentabilité. Les agents généraux d'assurances favorisent, par leur implantation sur le territoire dans les villes moyennes, les petites villes et même la ruralité, un véritable dynamisme social de ces zones qu'il serait dommage de fragiliser. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre dans ce domaine.

### Texte de la réponse

Les discussions relatives au prochain contrat de plan entre l'Etat et La Poste s'attachent à définir les orientations stratégiques de l'entreprise en vue de lui permettre de poursuivre son développement en s'adaptant aux évolutions de son environnement et d'assurer ainsi, dans les meilleures conditions, le service universel postal et ses missions d'intérêt général. Dans le cadre de ces discussions, le Gouvernement considèrera bien entendu avec une attention toute particulière les possibilités d'évolution des activités de La Poste à partir d'une analyse de la stratégie industrielle souhaitable pour La Poste, dans le souci du maintien des conditions de l'équilibre du secteur bancaire national et de celui de l'assurance et dans le respect des règles de la concurrence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73822

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1198

**Réponse publiée le :** 1er avril 2002, page 1786